



[Accueil](#) > [Communiqués](#) > [Archives de 2009](#)

20.12.2009 - Pour les enseignantes et les enseignants de cégep

Un dépôt patronal peu convaincant

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) s'est dite fort préoccupée par le contenu du dépôt patronal en vue du renouvellement de la convention collective du personnel enseignant dans les cégeps.

« Nous prenons bonne note du fait que le dépôt patronal s'appuie, tout comme nos demandes, sur l'étude *Enseigner au collégial... Portrait de la profession*, issue du travail d'un comité paritaire. Cela dit, ce dépôt ne constitue pas une réponse aux demandes que nous avons faites, réponse que nous attendons avec impatience », indique Jean Trudelle, le président de la FNEEQ-CSN.

Le dépôt patronal, présenté sous forme d'enjeux, contient des irritants potentiels pour les enseignantes et les enseignants de cégep. Entre autres choses, les préoccupations de la partie patronale apparaissent centrées sur une reddition de comptes accrue. « Dire à des enseignantes et à des enseignants qui n'arrivent plus dans leur travail qu'on veut augmenter les contrôles, c'est leur envoyer le message qu'ils ne font pas leur travail. J'ai bien peur que nos membres le prennent très mal, » a commenté Jean Trudelle.

Plusieurs éléments devront être clarifiés. Par exemple, comment comprendre la demande du comité patronal de réclamer des gains de productivité alors qu'il a laissé la situation se dégrader depuis plus de vingt ans? L'enseignement collégial a besoin d'oxygène, pas d'obstacles supplémentaires.

La situation actuelle commande une injection de ressources dédiées aux enseignements en classe. « Bien que nous soyons prêts à discuter de situations particulières, c'est globalement que l'on doit diminuer la lourdeur de la tâche d'enseignement », mentionne le président de la FNEEQ-CSN.

D'autres orientations du dépôt patronal devront être précisées, notamment en ce qui concerne de nouvelles conditions d'accès à la permanence et une remise en question de l'organisation collective du travail à laquelle les enseignantes et les enseignants sont très attachés. Cela s'avère inquiétant.

En outre, rien dans le contenu du dépôt ne permet d'atténuer les difficultés de recrutement du personnel enseignant; bien au contraire, la partie patronale souhaite instaurer de nouvelles mesures relatives à l'engagement et de nouveaux contrôles, ce qui aurait pour effet de précariser davantage le statut d'emploi des profs nouvellement embauchés. Rappelons que plus de 49 % des enseignantes et des enseignants de cégep sont actuellement précaires, si on inclut celles et ceux qui œuvrent à la formation continue.

La volonté de parvenir à une entente négociée

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Fédération des cégeps, dont des représentants composent le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC), semblent cependant, cette fois, prêts à négocier véritablement, ce qui constitue un élément positif. « Nous verrons comment cela se traduira quand les rencontres de négociation commenceront véritablement, en janvier 2010, » ajoute Jean Trudelle.

La FNEEQ regroupe 46 syndicats de profs dans les cégeps et représente plus de 84 % du personnel enseignant du réseau collégial. Elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur au Québec.

-30-